

# Guide de Formation Handicap

## 1. Introduction

Ce guide de formation handicap a pour objectif de garantir l'accessibilité et l'inclusivité de la formation d'enquêteur en risques professionnels à l'école ENERP. Il présente les mesures et les adaptations mises en place pour répondre aux besoins des apprenants en situation de handicap.

## 2. Principes Généraux

- **Conception Universelle** : Nos programmes de formation sont conçus pour être accessibles à tous les apprenants, indépendamment de leurs capacités.
- **Équité et Inclusion** : Nous nous engageons à offrir des chances égales à tous les apprenants et à promouvoir un environnement d'apprentissage inclusif.
- **Adaptation et Flexibilité** : Nos cours, évaluations et supports pédagogiques sont adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

## 3. Accessibilité des Contenus Pédagogiques

### a. Supports de Cours

- **Formats Multiples** : Les supports de cours sont disponibles en plusieurs formats (électroniques, audio, gros caractères).
- **Transcriptions et Sous-Titres** : Les vidéos de formation sont accompagnées de sous-titres et de transcriptions pour les apprenants malentendants.

### b. Plateformes d'Apprentissage

- **Conformité WCAG** : Nos plateformes d'apprentissage en ligne respectent les normes WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) pour garantir leur accessibilité.
- **Technologies Assistives** : Les apprenants peuvent utiliser des technologies assistives comme les lecteurs d'écran ou les logiciels de reconnaissance vocale.

## 4. Adaptation des Référentiels d'Activités et de Compétences

### a. Activités Adaptables

- **Analyse des Activités** : Identification des activités professionnelles qui peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap.
- **Exemples d'Adaptations** : Utilisation d'outils numériques pour les entretiens, flexibilité dans les horaires de travail, ajustement des environnements de travail.

### b. Compétences Inclusives

- **Sensibilité et Inclusion** : Formation à la sensibilité aux besoins des personnes en situation de handicap et à l'utilisation des technologies assistives.
- **Inclusion dans les Modules** : Modules spécifiques sur l'inclusion et l'accessibilité dans le cadre de nos formations.

## 5. Accompagnement Individualisé

### a. Tutorat et Mentorat

- **Programme de Tutorat** : Mise en place de programmes de tutorat pour accompagner les apprenants en situation de handicap tout au long de leur formation.
- **Mentorat Personnalisé** : Chaque apprenant en situation de handicap peut se voir attribuer un mentor pour un accompagnement personnalisé.

#### b. Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

- Élaboration du PAP : Création de plans d'accompagnement personnalisés en collaboration avec l'apprenant pour répondre à ses besoins spécifiques.
- Suivi Régulier : Évaluations régulières pour ajuster les adaptations et assurer un soutien continu.

### 6. Adaptation des Évaluations

#### a. Modalités d'Évaluation

- Temps Supplémentaire : Aménagements pour fournir du temps supplémentaire lors des évaluations.
- Formats Alternatifs : Possibilité d'évaluations orales, de présentations ou d'autres formats adaptés aux besoins des apprenants.

#### b. Critères d'Évaluation

- Équité dans l'Évaluation : Adaptation des critères d'évaluation pour prendre en compte les adaptations nécessaires tout en maintenant les standards de compétences requis.

### 7. Sensibilisation et Formation des Formateurs

#### a. Sensibilisation

- Sessions de Sensibilisation : Sessions régulières pour sensibiliser les formateurs aux problématiques du handicap.
- Inclusion dans la Pédagogie : Formation sur les pratiques pédagogiques inclusives et l'utilisation des technologies assistives.

#### b. Formation Continue

- Mise à Jour des Connaissances : Formation continue des formateurs sur les évolutions des pratiques inclusives.
- Partage de Bonnes Pratiques : Création d'un réseau de formateurs pour partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'inclusion des personnes handicapées.

### 8. Coordination et Contact

a. Coordinateur Handicap : Nom du Coordinateur : **Christian Bos**

Contact : [formations@enerp.fr](mailto:formations@enerp.fr) / 03 87 50 81 51

b. Bureau d'Assistance : Adresse : **2bis Rue Lafayette, 57000 Metz**

Horaires d'ouverture : **9h à 12h & 14h 17h**

L'école ENERP s'engage à garantir une formation accessible et inclusive pour tous ses apprenants. Ce guide de formation handicap est un outil essentiel pour assurer que chacun, quelle que soit sa situation, puisse bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage et de réussite professionnelle. Pour toute question ou besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter notre coordinateur handicap.

Ce guide est évolutif et sera régulièrement mis à jour pour intégrer les meilleures pratiques et répondre aux besoins changeants des apprenants en situation de handicap.